



SOLIDARITÉ
PRÉVENTION

Le risque électrique



Cette fiche
1/4 h prévention
est téléchargeable dans
votre Espace Internet
Solidarité-Prévention

www.irp-auto.com

Le risque électrique comprend le risque de contact (direct ou indirect) avec une pièce sous tension, le risque de court-circuit et le risque d'arc électrique.

QUELQUES CHIFFRES*

- Les accidents d'origine électrique sont **15 fois plus souvent mortels** que les accidents ordinaires.
- **30 % des incendies** seraient d'origine électrique.

POINT RÉGLEMENTAIRE

Article R4544-11 du Code du travail : tout travailleur qui effectue des travaux sous tension est titulaire d'une habilitation spécifique délivrée par l'employeur après l'obtention d'un document délivré par un organisme de formation agréé attestant qu'il a acquis les connaissances et les compétences nécessaires.



1 SAVOIR RECONNAÎTRE LE RISQUE ÉLECTRIQUE

1

Contact direct

Ex : contact avec un fil dénudé



2

Contact indirect

Ex : enveloppe de la déboulonneuse en contact avec un fil intérieur endommagé



3

Court-circuit

Ex : outil mécanique en contact avec le pôle + et le pôle - d'une batterie



4

Arc électrique

Ex : utilisation d'un poste à souder MIG



2 RISQUES ET EFFETS SUR LA SANTÉ :

Le corps humain est conducteur et sa résistance dépend de différents paramètres : la morphologie de la personne, son niveau de sudation, la surface de contact et le trajet pris par le courant, l'intensité et le temps de passage du courant dans le corps, etc.

En fonction de ces différents critères, les effets sont plus ou moins graves. Ils peuvent s'étendre du picotement et de la contraction musculaire jusqu'à la paralysie respiratoire voire l'arrêt cardiaque.*

3 FACTEURS DE RISQUE ET MOYENS DE PRÉVENTION ASSOCIÉS

Situation à risque



Opérations sur batterie
(charge/remplacement)



Opération de soudage



Utilisation d'outils électriques (perceuse, meuleuse, ponceuse)



Activités administratives

Moyens de prévention

- Établir un protocole de manipulation et de mise en charge des batteries
- Prévoir un local spécifique pour la charge des batteries
- Éloigner la zone de travail de tout matériaux inflammables
- Ne pas débrancher de borne si le circuit est sous tension
- Porter des gants isolants

- Porter un masque, un tablier et des gants de soudure
- Utiliser un tapis isolant en cas de contact avec des surfaces métalliques
- Prévoir une zone spécifique pour l'opération
- Éloigner la zone de travail de tout matériaux inflammables

- Préférer l'utilisation d'outils électroportatifs
- Vérifier l'état du matériel régulièrement et avant chaque utilisation
- Éloigner le cordon d'alimentation de la bande abrasive (ponceuse) ou de la meule (meuleuse)
- S'équiper d'outils avec une poignée isolante

- Signaler et verrouiller les locaux ou emplacements réservés à la conversion ou distribution d'électricité
- Faire vérifier périodiquement les installations par des professionnels qualifiés
- Respecter les capacités des prises et éviter les sur-branchements de multiprises
- Identifier les sources d'humidité



MANAGEMENT

Afin de prévenir le risque électrique, une évaluation des risques professionnels (EVRP) est proposée par IRP AUTO Solidarité-Prévention.

Contactez nos équipes :

solidariteprevention@irpauto.fr

N°Cristal 09 69 39 02 45

APPEL NON SURTAXE

Nos conseillers sont à votre disposition du lundi au vendredi de 8 h 30 à 18 h 30, et le samedi de 8 h 30 à 13 h.